

## SÉANCE ORDINAIRE

27 MARS 2018

Deux cent trente-cinquième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 27<sup>ème</sup> jour de mars 2018 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme, Martin Paquette, et Pierre Therrien.

Madame et messieurs les commissaires parents : Josée Hébert, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette et Pierre Hamelin.

Monsieur François Blais, commissaire, se joint à la séance à 21 h 16.

### **Autres présences :**

Monsieur Eric Blackburn, directeur général;  
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;  
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;  
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;  
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

**Absences :** Messieurs les commissaires : Réjean Bessette et Stéphane Surprenant.

### **01. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

#### **01.1 ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION NUMÉRO 2**

En conformité avec l'article 164 de la *Loi sur les élections scolaires*, monsieur Eric Blackburn, directeur général, procède à l'assermentation de monsieur Martin Paquette, commissaire de la circonscription numéro 2. Ce dernier déclare solennellement qu'il remplira les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

Une entrée de la prestation de ce serment est déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

### **02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**HR 18.03.27  
001**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications suivantes :

Ajouter le point suivant :

05.9 Correction à la résolution HR 18.01.23-007 (document séance tenante : DG 18.03.27-05.9).

Déplacer le point 05.7 après le point 05.4.

## **ORDRE DU JOUR**

01. Présences et ouverture de la séance.
- 01.1 Assermentation du commissaire de la circonscription numéro 2.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Capsule pédagogique.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 20 février 2018 (document SG 18.03.27-05.1).
  - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance
- 05.2.1 De monsieur Éric Choinière, secrétaire général de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup : Résolution CC 2018-02-3709 adoptée par le conseil des commissaires le 13 février 2018 – Demande de report des élections générales scolaires du 4 novembre 2018.
- 05.2.2 De madame Stéphanie Vachon, secrétaire générale du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Accusé de réception du rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 05.2.3 De madame Marie Montpetit, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française : Confirmation d'une aide financière de 13 499 \$ en complément du montant déjà annoncé le 20 décembre 2017, ce qui porte la contribution totale à 29 438 \$ pour la mise en œuvre de l'entente ciblée concernant les sorties culturelles scolaires.
- 05.2.4 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation des projets retenus dans le cadre de la mesure d'optimisation pour l'année 2017-2018.
- 05.2.5 De madame Stéphanie L'Heureux, chargée de projet, ministère de la Culture et des Communications : Recommandation du comité *ad hoc* quant à la proposition artistique retenue pour l'école Marie-Rivier.
- 05.2.6 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une aide financière de 8 441 851 \$ dans le cadre des mesures régulières et additionnelles de maintien des bâtiments et de résorption du déficit de maintien, mises en œuvre par le gouvernement en vertu du Plan québécois des infrastructures 2017-2027.
- 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.4 Nomination d'un commissaire à la circonscription électorale numéro 2 (Marieville et Saint-Mathias) (document CC 18.03.27-05.4).
- 05.7 Mandat confié à un commissaire – Tour de télécommunication (document CC 18.03.27-05.7).
- 05.5 Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (documents CC 18.03.27-05.5 et CC 18.03.27-05.5a).
- 05.6 Travaux bénévoles dans les établissements – orientation (document séance tenante : DG 18.03.27-05.6).
- 05.7 **Ce point a été déplacé après le point 05.4 :** Mandat confié à un commissaire – Tour de télécommunication (document CC 18.03.27-05.7).
- 05.8 Octroi de contrat – accompagnement d'un établissement dans sa démarche d'amélioration (document DG 18.03.27-05.8).
- 05.9 Correction à la résolution HR 18.01.23-007 (document séance tenante : DG 18.03.27-05.9).
- 09.1 Engagement (document RH 18.03.27-09.1).
- 09.2 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année scolaire 2018-2019 (document RH 18.03.27-09.2 et -09.2a).
- 09.3 Période de fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles (document RH 18.03.27-09.3).
- 11.1 Adjudication de contrats

- 11.1.1 Réfection de la salle de toilettes des filles - École du Pélican, édifice Laflamme (document RM 18.03.27-11.1.1).
- 11.1.2 Réfection des plafonds et de l'éclairage - École de Richelieu, édifice Curé-Martel (document RM 18.03.27-11.1.2).
- 11.1.3 Module de jeu et mobilier urbain - École des Savanes, édifice Sacré-Cœur (document RM 18.03.27-11.1.3).
- 11.1.4 Remplacement du refroidisseur - Polyvalente Marcel-Landry (document RM 18.03.27-11.1.4).
- 11.1.5 Réfection des entrées d'eau - 3 écoles (Bruno-Choquette, Joseph-Amédée-Bélanger et des Prés-Verts) (document RM 18.03.27-11.1.5).
- 11.1.6 Réfection salle de toilettes - École Saint-Blaise (document RM 18.03.27-11.1.6).
- 11.1.7 Réaménagement des toilettes et vestiaires - École des Savanes, édifice Sacré-Cœur (document RM 18.03.27-11.1.7).
- 11.1.8 Remplacement de la fenestration, toiture, réfection de l'enveloppe et balcons - École des Savanes, édifice Sacré-Cœur (document RM 18.03.27-11.1.8).
- 11.1.9 Réfection des recouvrements de planchers - École Notre-Dame-du-Sourire (document RM 18.03.27-11.1.9).
- 11.1.10 Réfection de l'entrée et accessibilité universelle - École Saint-Alexandre (document RM 18.03.27-11.1.10).
- 11.1.11 Rénovation de l'enveloppe, fenestration et portes - Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot – Annexe (document RM 18.03.27-11.1.11).
- 11.1.12 Contrôle d'accès et réfection des portes - 7 établissements (document RM 18.03.27-11.1.12).
- 11.1.13 Remplacement de portes de garage - École Mgr-Euclide-Théberge (document RM 18.03.27-11.1.13).
- 11.1.14 Réfection des plafonds et de l'éclairage - École Saint-Lucien (document RM 18.03.27-11.1.14).
- 11.1.15 Insonorisation du gymnase et nouvelle coloration - École Marie-Derome (document RM 18.03.27-11.1.15).
- 11.1.16 Remplacement de la fenestration, bloc A - École Pointe-Olivier (document RM 18.03.27-11.1.16).
- 11.1.17 Réfection de la façade principale - École Joseph-Amédée-Bélanger (document RM 18.03.27-11.1.17).
- 11.1.18 Planchers gymnase et corridors et mise aux normes accessibilité universelle - École Saint-Jacques (document RM 18.03.27-11.1.18).
- 11.1.19 Encloisonnement de l'escalier principal - École du Petit-Clocher (document RM 18.03.27-11.1.19).
- 11.1.20 Réfection, assainissement et balancement des systèmes de ventilation - Écoles Marguerite-Bourgeois et Aux-Quatre-Vents (document RM 18.03.27-11.1.20).
- 11.1.21 Nouveaux modules de jeux - École Bruno-Choquette (document RM 18.03.27-11.1.21).
- 11.1.22 Remplacement de cuves - Différentes écoles (document RM 18.03.27-11.1.22).
- 11.1.23 Réfection de bassins de toiture - École Monseigneur-Euclide-Théberge (document RM 18.03.27-11.1.23).
- 11.1.24 Drainage et aménagement du débarcadère d'autobus - École Dr-Alexis-Bouthillier, Pavillon L'Escale (document RM 18.03.27-11.1.24).
- 11.1.25 Réaménagement nouvelles toilettes - Centre d'éducation des adultes La Relance, édifice Docteur-Poulin (document RM 18.03.27-11.1.25).
- 11.1.26 Remplacement de portes et isolation des entretoits- École Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean) (document RM 18.03.27-11.1.26).
- 11.1.27 Calfeutrage de portes et fenêtres - Différentes écoles (document RM 18.03.27-11.1.27).
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

**Adopté à l'unanimité.**

### **03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE**

En lien avec les orientations 1 et 3 du Plan stratégique de la Commission scolaire – Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves – Soutenir le développement professionnel de l'ensemble du personnel en vue de la réalisation de la mission, madame Fanie Poirier, directrice adjointe au Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire et madame Julie Bazinet, conseillère pédagogique, présentent la mise en œuvre du modèle de réponse à l'intervention (Ràï) à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

### **04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur Jacques Lanciault, président du syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN, manifeste ses préoccupations au sujet de la possibilité pour les employés de soutien de se prévaloir d'un renouvellement annuel de congé sans traitement aux fins de perfectionnement ou de formation continue.

En lien avec ce qui est mentionné ci-dessus, monsieur Cédieu Léveillé, technicien en éducation spécialisée à l'école du Pélican, fait part de son cheminement scolaire et professionnel. Il expose également ses inquiétudes dans l'éventualité où il ferait un retour aux études.

Madame Amélie Benoit, vice-présidente du syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières CSN, remet séance tenante, une enveloppe à chacun des commissaires contenant une partie du témoignage de monsieur Cédieu Léveillé et des extraits de la convention collective du personnel de soutien des Hautes-Rivières 2015-2020.

Monsieur Jean-François Tremblay demande si la Commission scolaire possède un plan de développement à l'égard de la formation professionnelle.

### **05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 20 FÉVRIER 2018 (document SG 18.03.27-05.1)**

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 20 février 2018 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2018 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

**Adopté à l'unanimité.**

### **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 20 février 2018.

### **05.2 CORRESPONDANCE**

05.2.1 De monsieur Éric Choinière, secrétaire général de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup : Résolution CC 2018-02-3709 adoptée par le conseil des

commissaires le 13 février 2018 – Demande de report des élections générales scolaires du 4 novembre 2018.

- 05.2.2 De madame Stéphanie Vachon, secrétaire générale du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : Accusé de réception du rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 05.2.3 De madame Marie Montpetit, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française : Confirmation d'une aide financière de 13 499 \$ en complément du montant déjà annoncé le 20 décembre 2017, ce qui porte la contribution totale à 29 438 \$ pour la mise en œuvre de l'entente ciblée concernant les sorties culturelles scolaires.
- 05.2.4 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation des projets retenus dans le cadre de la mesure d'optimisation pour l'année 2017-2018.
- 05.2.5 De madame Stéphanie L'Heureux, chargée de projet, ministère de la Culture et des Communications : Recommandation du comité *ad hoc* quant à la proposition artistique retenue pour l'école Marie-Rivier.
- 05.2.6 De monsieur Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Confirmation d'une aide financière de 8 441 851 \$ dans le cadre des mesures régulières et additionnelles de maintien des bâtiments et de résorption du déficit de maintien, mises en œuvre par le gouvernement en vertu du Plan québécois des infrastructures 2017-2027.

### **05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 20 février 2018.

Dans le cadre du mois de l'autisme, madame Annie Ducharme présente brièvement la programmation des activités prévues pour la 4<sup>ème</sup> édition d'*Un autre regard* ayant pour thème cette année, « Je suis unique. Tu es unique. Nous sommes unis ».

Madame Josée Hébert, commissaire parent, mentionne que le comité de parents de la Commission scolaire offrira aux parents d'élèves et aux membres du personnel scolaire, une conférence gratuite intitulée « Déjouer les allergies alimentaires à l'école ». Cette conférence sera animée par madame Marie-Josée Bettez, le mercredi 25 avril 2018 à 19 h à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Monsieur Olivier Demers-Payette, commissaire parent, remercie les membres de la Direction générale, qui lors d'une rencontre extraordinaire tenue le 21 mars 2018, ont consulté les membres du comité de parents dans le cadre de l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Les parents ont vraiment apprécié pouvoir partager leurs idées.

Monsieur Pierre Hamelin, commissaire parent EHDAA, dresse un bref compte rendu des sujets traités lors de la dernière rencontre du comité EHDAA.

**05.4 NOMINATION D'UN COMMISSAIRE À LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE NUMÉRO 2 (MARIEVILLE ET SAINT-MATHIAS) (document CC 18.03.27-05.4)**

Considérant la démission de madame Gisèle Bombardier de son poste de commissaire de la circonscription numéro 2, en date du 15 février 2018;

Considérant que l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* prévoit que s'il reste entre 12 et 4 mois à écouler avant le jour fixé pour le scrutin de la prochaine élection générale et que le poste d'un commissaire devient vacant, le conseil des commissaires comble ce poste dans les 30 jours de la fin du mandat, après consultation du comité de parents institué en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant que le conseil des commissaires a sollicité des candidatures, par avis publics, pour terminer le mandat de madame Gisèle Bombardier;

Considérant les travaux réalisés par les membres du comité exécutif quant à la sélection et à la recommandation d'une candidature aux membres du conseil des commissaires;

Considérant la consultation menée auprès du comité de parents;

**HR 18.03.27**  
**003**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

De nommer monsieur Martin Paquette, résidant de la Ville de Marieville, commissaire de la circonscription électorale numéro 2 (Marieville et Saint-Mathias), en date du 15 mars 2018;

Et

De lui faire prêter serment devant le directeur général.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.7 MANDAT CONFIE À UN COMMISSAIRE – TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION (document CC 18.03.27-05.7)**

Considérant que la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu procède actuellement à une consultation publique visant l'implantation d'une tour de télécommunication sur le terrain du Club de Golf St-Jean, situé au 320, rue Jacques-Cartier Sud;

Considérant que des écoles de notre commission scolaire se trouvent à proximité du site identifié;

Considérant que l'article 176.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit entre autres que les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle d'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires, sur la proposition du président, visant à informer les membres de ce conseil sur toute question particulière;

**HR 18.03.27**  
**004**

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

De mandater monsieur François Blais, commissaire, pour représenter la Commission scolaire des Hautes-Rivières dans le processus de consultation mené par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu visant l'installation d'une tour de télécommunication sur le terrain du Club de Golf Saint-Jean situé au 320, rue Jacques-Cartier Sud et fournir aux membres du conseil des commissaires les informations utiles et pertinentes.

**Adopté à l'unanimité.**

**05.5 NOMINATION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DES SUBSTITUTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (documents CC 18.03.27-05.5 et CC 18.03.27-05.5a)**

Considérant que l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec est constituée de délégués de commissions scolaires;

Considérant que le nombre de délégués par commission scolaire est déterminé selon le nombre d'élèves fréquentant la commission scolaire;

Considérant qu'en fonction du nombre de ses élèves, la Commission scolaire des Hautes-Rivières peut désigner cinq délégués;

Considérant que le membre du conseil général est inclus dans la délégation de la Commission scolaire, en l'occurrence madame Andrée Bouchard, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant qu'en conséquence, le conseil des commissaires doit désigner quatre autres délégués;

Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur François Blais;  
Madame Annie Ducharme propose madame Manon Côté;  
Madame Nadine Arseneault propose monsieur Stéphane Surprenant;  
Madame Manon Côté propose madame Annie Ducharme;  
Madame Isabelle Brulotte propose monsieur Pierre Therrien;  
Madame Nadine Arseneault propose monsieur Pierre Boudreau;  
Madame Nadine Arseneault propose madame Andrée Bouchard.

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Madame Andrée Bouchard accepte la proposition;  
Monsieur Pierre Boudreau accepte la proposition;  
Monsieur Pierre Therrien accepte la proposition;  
Madame Annie Ducharme accepte la proposition;  
Monsieur Stéphane Surprenant a déjà manifesté son intérêt;  
Madame Manon Côté accepte la proposition;  
Monsieur François Blais a déjà manifesté son intérêt.

Considérant qu'il y a plus de quatre candidats qui ont accepté leur mise en candidature;

**HR 18.03.27**  
**005**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De procéder à la tenue d'un vote secret afin de déterminer les commissaires qui agiront à titre de délégués officiels de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra les 25 et 26 mai 2018 et de nommer mesdames Dominique Lachapelle et Sophie Latreille pour agir à titre de scrutatrices.

**Adopté à l'unanimité.**

**Arrivée de monsieur François Blais, il est 21 h 16.**

Considérant le résultat du vote secret, les personnes ayant obtenu la majorité des votes, sont mesdames Manon Côté et Annie Ducharme ainsi que messieurs François Blais et Pierre Boudreau.

**HR 18.03.27**  
**006**

En conséquence, il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que mesdames Andrée Bouchard, Manon Côté et Annie Ducharme ainsi que messieurs François Blais et Pierre Boudreau, agissent à titre de délégués officiels de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra les 25 et 26 mai 2018.

Que monsieur Pierre Therrien agisse à titre de premier substitut et monsieur Stéphane Surprenant à titre de second substitut, d'un délégué officiel de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra les 25 et 26 mai 2018.

**Adopté à l'unanimité.**

Considérant la tenue du vote secret;

**HR 18.03.27**  
**007**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **05.6 TRAVAUX BÉNÉVOLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS – ORIENTATION** **(document séance tenante : DG 18.03.27-05.6)**

Considérant l'entrée en vigueur, le 23 novembre 2017, du *Règlement sur les travaux bénévoles de construction*;

Considérant que ce nouveau Règlement permet maintenant de confier certains travaux d'entretien et de réparation, au bénéfice d'une commission scolaire, à des bénévoles sans la nécessité qu'ils soient détenteurs d'un certificat de compétence ou d'exemption;

Considérant les niveaux de qualité et de sécurité que requiert la réalisation des travaux de construction dans les établissements scolaires;

Considérant la supervision requise par le Service des ressources matérielles et les ressources humaines disponibles pour s'assurer de la conformité des travaux réalisés;

Considérant les responsabilités que doivent assumer la Commission scolaire à l'égard des ouvrages réalisés et la sécurité des bénévoles;

**HR 18.03.27**  
**008**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Qu'aucuns travaux de construction ne soient réalisés par des bénévoles dans les établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Toutefois, le conseil des commissaires autorise le directeur général à permettre la réalisation de certains travaux de construction dans des situations particulières et selon des conditions définies par ce dernier, lesquelles viseront à s'assurer de la qualité des travaux réalisés et la sécurité des bénévoles dans la limite des ressources disponibles et des règles applicables aux établissements publics.

Monsieur Pierre Hamelin demande le vote sur cette proposition.



Ont voté pour : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Coté, Lionel Degoud, Olivier Demers-Payette, Annie Ducharme, Martin Paquette et Pierre Therrien.

Ont voté contre : madame et monsieur les commissaires parents : Josée Hébert et Pierre Hamelin.

**Pour : 11                      Contre : 2**

**Adopté à la majorité.**

**05.7    MANDAT CONFIE À UN COMMISSAIRE – TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION  
(document CC 18.03.27-05.7)**

Ce point a été déplacé après le point 05.4.

**05.8    OCTROI DE CONTRAT – ACCOMPAGNEMENT D'UN ÉTABLISSEMENT DANS SA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION (document DG 18.03.27-05.8)**

Considérant les besoins identifiés pour soutenir la direction de l'établissement concerné et la démarche d'amélioration bien enclenchée;

Considérant l'expertise et les outils développés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

Considérant que l'article 11.1 de la *Politique d'acquisition de biens et services* (RMP 01) permet au conseil des commissaires d'octroyer une dérogation afin de conclure un contrat de gré à gré pour tout contrat entre 25 000 \$ et 100 000 \$;

Considérant que la conclusion de ce contrat de service requière l'autorisation du dirigeant de l'organisme;

**HR 18.03.27  
009**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

De ratifier l'octroi de contrat de service professionnel à la firme Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 48 005,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**05.9    CORRECTION À LA RÉOLUTION HR 18.01.23-007 (document séance tenante : DG 18.03.27-05.9)**

Considérant la résolution HR 18.01.23-007 adoptée par le conseil des commissaires le 23 janvier 2018 par laquelle la Commission scolaire octroyait un contrat de service professionnel à madame Josiane Lavoie, consultante en développement organisationnel, pour un montant maximal de 30 000,00 \$;

Considérant que madame Josiane Lavoie œuvre au sein de la firme Hors-piste S.E.N.C.;

**HR 18.03.27  
010**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De modifier la résolution HR 18.01.23-007 adoptée par le conseil des commissaires le 23 janvier 2018, laquelle aurait dû se lire comme suit :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion de gré à gré du contrat ci-après mentionné;

D'octroyer le contrat de service professionnel à la firme Hors-piste S.E.N.C., pour un montant maximal de 30 000,00 \$.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.1 ENGAGEMENT (document RH 18.03.27-09.1)**

Considérant la recommandation du comité de sélection, composé de mesdames Manon Côté, Suzanne Lapointe, Chantal Noël et Michelle Valiquette tenu le 16 mars 2018;

**HR 18.03.27**  
**011**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que madame Annie Laplante soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne en administration au Service des ressources financières et ce, à compter du 28 mars 2018.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.2 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 (document RH 18.03.27-09.2 et -09.2a)**

Considérant les consultations menées auprès du syndicat du personnel de soutien, du syndicat du personnel professionnel et des associations de gestionnaires;

**HR 18.03.27**  
**012**

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que soit acceptée tel que présentée et déposée en annexe portant le numéro RH 18.03.27-09.2a, la liste des jours chômés et payés pour l'année 2018-2019.

**Adopté à l'unanimité.**

**09.3 PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES (document RH 18.03.27-09.3).**

Considérant les dispositions prévues aux conventions collectives aux clauses 5-6.04 de la convention collective applicable au personnel de soutien et 7-7.10 de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Considérant les consultations menées auprès du syndicat du personnel de soutien, du syndicat du personnel professionnel et des associations de gestionnaires;

**HR 18.03.27**  
**013**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la cessation partielle de ses activités du 16 juillet au 27 juillet 2018 inclusivement.

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS**

**11.1.1 RÉFECTION DE LA SALLE DE TOILETTES DES FILLES - ÉCOLE DU PÉLICAN, ÉDIFICE LAFLAMME (document RM 18.03.27-11.1.1)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**014**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe Trilogues Inc., le contrat pour la réfection de la salle de toilettes des filles à l'école du Pélican, édifice Laflamme, au montant de 102 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.2 RÉFECTION DES PLAFONDS ET DE L'ÉCLAIRAGE - ÉCOLE DE RICHELIEU, ÉDIFICE CURÉ-MARTEL (document RM 18.03.27-11.1.2)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**015**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour la réfection des plafonds et de l'éclairage à l'école de Richelieu, édifice Curé-Martel, au montant de 236 140,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.3 MODULE DE JEU ET MOBILIER URBAIN - ÉCOLE DES SAVANES, ÉDIFICE SACRÉ-CŒUR (document RM 18.03.27-11.1.3)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**016**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, pour les contrats de module de jeu et de mobilier urbain à l'école des Savanes, édifice Sacré-Cœur, pour le lot numéro 1 à Multi-Jeux Marlin Inc. au montant de 54 149,00 \$ (taxes en sus) et pour le lot numéro 2 au Groupe Nepveu Inc. (Le) au montant de 13 880,00 \$ (taxes en sus). La valeur totale de ces contrats est de 68 029,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.4 REMPLACEMENT DU REFROIDISSEUR - POLYVALENTE MARCEL-LANDRY (document RM 18.03.27-11.1.4)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**017**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Névé Réfrigération Inc., le contrat pour le remplacement du refroidisseur à la Polyvalente Marcel-Landry, au montant de 457 200,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.5 RÉFECTION DES ENTRÉES D'EAU - 3 ÉCOLES (BRUNO-CHOQUETTE, JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER ET DES PRÉS-VERTS) (document RM 18.03.27-11.1.5)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**018**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie Carillon Inc., le contrat pour la réfection des entrées d'eau pour trois (3) écoles soit, Bruno-Choquette, Joseph-Amédée-Bélangier et des Prés-Verts, au montant de 77 300,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.6 RÉFECTION SALLE DE TOILETTES - ÉCOLE SAINT-BLAISE (document RM 18.03.27-11.1.6)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**019**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour la réfection de salle de toilettes à l'école Saint-Blaise, au montant de 241 302,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.7 RÉAMÉNAGEMENT DES TOILETTES ET VESTIAIRES - ÉCOLE DES SAVANES, ÉDIFICE SACRÉ-CŒUR (document RM 18.03.27-11.1.7)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**020**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour le réaménagement des toilettes et vestiaires à l'école des Savanes, édifice Sacré-Cœur, au montant de 241 284,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.8 REPLACEMENT DE LA FENESTRATION, TOITURE, RÉFECTION DE L'ENVELOPPE ET BALCONS - ÉCOLE DES SAVANES, ÉDIFICE SACRÉ-CŒUR (document RM 18.03.27-11.1.8)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**021**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour le remplacement de la fenestration, toiture et de la réfection de l'enveloppe et balcons à l'école des Savanes, édifice Sacré-Cœur, au montant de 271 356,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.9 RÉFECTION DES RECOUVEREMENTS DE PLANCHERS - ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (document RM 18.03.27-11.1.9)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**022**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe Unisol Inc., le contrat pour la réfection des recouvrements de planchers à l'école Notre-Dame-du-Sourire, au montant de 88 110,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.10 RÉFECTION DE L'ENTRÉE ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE - ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE (document RM 18.03.27-11.1.10)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**023**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection de l'entrée et l'accessibilité universelle à l'école Saint-Alexandre, au montant de 304 240,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.11 RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE, FENESTRATION ET PORTES - POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT – ANNEXE (document RM 18.03.27-11.1.11)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**024**

Il est proposé par madame Manon Côté :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Nord-Sud 2011, le contrat pour la rénovation de l'enveloppe, la fenestration et les portes de l'annexe de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant de 50 821,29 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.12 CONTRÔLE D'ACCÈS ET RÉFECTION DES PORTES - 7 ÉTABLISSEMENTS (document RM 18.03.27-11.1.12)**

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 18.03.27**  
**025**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour le contrôle d'accès et la réfection des portes de 7 établissements soit, Joséphine-Dandurand (édifices Félix-Gabriel-Marchand, Beaulieu et centre Saint-Edmond), Centre d'éducation des adultes La Relance (édifice Georges-Phaneuf), Marguerite-Bourgeoys, Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et le Centre administratif, au montant négocié de 356 759,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.13 REMPLACEMENT DE PORTES DE GARAGE - ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE**  
**(document RM 18.03.27-11.1.13)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**026**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le remplacement de portes de garage à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, au montant de 88 700,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.14 RÉFECTION DES PLAFONDS ET DE L'ÉCLAIRAGE - ÉCOLE SAINT-LUCIEN**  
**(document RM 18.03.27-11.1.14)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**027**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 3104-0355 Québec Inc. (Construction Simon Vallières), le contrat pour la réfection des plafonds et de l'éclairage à l'école Saint-Lucien, au montant de 280 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.15 INSONORISATION DU GYMNASSE ET NOUVELLE COLORATION - ÉCOLE MARIE-DEROME**  
**(document RM 18.03.27-11.1.15)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**028**

Il est proposé par madame Josée Hébert :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour l'insonorisation du gymnase et la nouvelle coloration à l'école Marie-Derome, au montant de 167 415,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.16 REMPLACEMENT DE LA FENESTRATION, BLOC A - ÉCOLE POINTE-OLIVIER**  
**(document RM 18.03.27-11.1.16)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**029**

Il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 9323-3286 Québec Inc. (Vitrerie Brunelle (1953)), le contrat pour le remplacement de la fenestration du bloc A, à l'école Pointe-Olivier, au montant de 148 307,25 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.17 RÉFECTION DE LA FAÇADE PRINCIPALE - ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER**  
**(document RM 18.03.27-11.1.17)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**030**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour la réfection de la façade principale de l'école Joseph-Amédée-Bélanger, au montant de 151 900,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.18 PLANCHERS GYMNASE ET CORRIDORS ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ**  
**UNIVERSELLE - ÉCOLE SAINT-JACQUES** (document RM 18.03.27-11.1.18)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**031**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, 3104-0355 Québec Inc. (Construction Simon Vallières), le contrat pour les planchers de gymnase et de corridors et la mise aux normes de l'accessibilité universelle à l'école Saint-Jacques, au montant de 170 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.19 ENCLOISONNEMENT DE L'ESCALIER PRINCIPAL - ÉCOLE DU PETIT-CLOCHER**  
**(document RM 18.03.27-11.1.19)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**032**

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, J.L. Priest Inc., le contrat pour l'encloisonnement de l'escalier principal à l'école du Petit Clocher, au montant de 79 850,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.20 RÉFECTION, ASSAINISSEMENT ET BALANCEMENT DES SYSTÈMES DE VENTILATION - ÉCOLES MARGUERITE-BOURGEOYS ET AUX-QUATRE-VENTS**  
(document RM 18.03.27-11.1.20)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**033**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour la réfection, l'assainissement et le balancement des systèmes de ventilation à l'école Marguerite-Bourgeois, lot numéro 1, au Service d'Entretien Carlos Inc., au montant de 17 954,85 \$ (taxes en sus) et pour l'école Aux-Quatre-Vents, lot numéro 2, à Nouvel Air 2001 Inc. au montant de 36 535,00 \$ (taxes en sus). La valeur totale de ces contrats est de 54 489,85 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.21 NOUVEAUX MODULES DE JEUX - ÉCOLE BRUNO-CHOQUETTE** (document RM 18.03.27-11.1.21)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**034**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Installation Jeux-Tec Inc., le contrat pour les nouveaux modules de jeux à l'école Bruno-Choquette, au montant de 41 248,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.22 REMPLACEMENT DE CUVES - DIFFÉRENTES ÉCOLES** (document RM 18.03.27-11.1.22)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**035**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie Carillon Inc., le contrat pour le remplacement de cuves dans différentes écoles, pour les lots numéros 2, 3, 4, 5 et 6, au montant total de 35 600,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.23 RÉFECTION DE BASSINS DE TOITURE - ÉCOLE MONSIEUR-EUCLIDE-THÉBERGE** (document RM 18.03.27-11.1.23)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**036**

Il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Toitures Roger Lapointe Inc., le contrat pour la réfection de bassins de toiture à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, au montant de 189 156,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**



**11.1.24 DRAINAGE ET AMÉNAGEMENT DU DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS - ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER, PAVILLON L'ESCALE (document RM 18.03.27-11.1.24)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**037**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, CBC 2010 Inc., le contrat pour le drainage et l'aménagement du débarcadère d'autobus à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier, Pavillon L'Escale, au montant de 202 500,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.25 RÉAMÉNAGEMENT NOUVELLES TOILETTES - CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE, ÉDIFICE DOCTEUR-POULIN (document RM 18.03.27-11.1.25)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**038**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Brault Inc., le contrat pour le réaménagement de nouvelles toilettes au Centre d'éducation des adultes La Relance, édifice Docteur-Poulin, au montant de 124 000,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.26 REMPLACEMENT DE PORTES ET ISOLATION DES ENTRETOITS- ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES (SECTEUR SAINT-JEAN) (document RM 18.03.27-11.1.26)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**039**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., le contrat pour le remplacement de portes et l'isolation des entretoits à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Saint-Jean), au montant de 66 757,00 \$ (taxes en sus).

**Adopté à l'unanimité.**

**11.1.27 CALFEUTRAGE DE PORTES ET FENÊTRES - DIFFÉRENTES ÉCOLES (document RM 18.03.27-11.1.27)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 18.03.27**  
**040**

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats pour le calfeutrage de portes et fenêtres pour différentes écoles, les lots numéros 1 et 2 à Réno-Calfeutrage Inc., au montant total de 40 500,00 \$ (taxes en sus) et pour les lots numéros 3 et 4 à 9165-6413 Québec Inc.

pour un montant total de 39 100,00 \$ (taxes en sus). La valeur totale de ces contrats est de 79 600,00 \$.

**Adopté à l'unanimité.**

## **12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS**

**HR 18.03.27**  
**041**

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que des félicitations soient transmises à l'équipe de l'école Joséphine-Dandurand composée de sept filles soit, Vicky Raymond, Amilie Painchaud, Mélina Benoit Kenty, Amélie Nolin, Caroline Lorrain, Florence Gravel et Océanne Simard, qui s'est classée 2<sup>e</sup> sur 50 équipes au défi de l'ozobot à la journée les Filles et les sciences. Elles devaient effectuer un trajet que seul un petit robot serait en mesure de reconnaître sans leur aide. Chacune d'entre elles s'est mérité un ihome pour leur 2<sup>e</sup> position.

**Adopté à l'unanimité.**

**HR 18.03.27**  
**042**

Il est proposé par monsieur Pierre Hamelin :

Que des remerciements et des félicitations soient transmis à madame Chantal Boutet, directrice de l'école Marie-Rivier ainsi qu'à toute son équipe pour le déménagement réalisé dans la nouvelle partie de l'école lors de la semaine de relâche. Madame Boutet a su coordonner avec beaucoup de structure, mais surtout de sensibilité ce déménagement. C'était une opération délicate, car les élèves qui fréquentent cette école ont des besoins bien particuliers. La stratégie d'intégration progressive déployée par Madame Boutet et son équipe a permis aux élèves de bien apprivoiser ce nouvel environnement. Il ne faut pas négliger également toute la logistique du déménagement et l'organisation autour du transport scolaire.

**Adopté à l'unanimité.**

## **13. AUTRES SUJETS**

Monsieur François Blais fait un bref retour sur la séance de consultation menée ce soir par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu à l'égard du projet d'installation d'une tour de télécommunication sur le terrain du Club de Golf Saint-Jean, situé au 320, rue Jacques-Cartier Sud.

## **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 18.03.27**  
**043**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité.**

---

LA PRÉSIDENTE

---

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL